



L'arbre des naissances



# Sommaire n° 69

<b>Éditorial du Conseil administratif</b>	<b>3</b>	<b>Sociétés communales</b>	
<b>Urbanisme</b>	<b>4</b>	Accueil des nouveaux habitants	26
Quartier de logements à Athenaz	4	Amicale des Aînés d'Avusy	26
Démarche « Eau en Ville »	18	Amicale de pétanque d'Avusy	27
<b>École</b>	<b>19</b>	Groupement de la laiterie de Sézegnin	28
Regards des élèves sur la Mairie	19	École de rugby d'Avusy	28
<b>Cérémonie</b>	<b>20</b>	Vogue d'Athenaz	29
L'arbre des naissances	20	Vieilles Basket'tes	30
<b>Civisme</b>	<b>21</b>	La confrérie des Échalas Boîteux	30
Avusy, une commune qui aime...	21	<b>Informations utiles</b>	
<b>Social</b>	<b>22</b>	Dates des levées de déchets	31
Une affaire de tournesol	22	Horaires d'ouverture	31
<b>Environnement</b>	<b>23</b>	Opérations électorales	31
Une app pour trier ses déchets	23	<b>Politique</b>	
Insectes nuisibles	24	Les décisions du Conseil municipal	31
		<b>Agenda</b>	
		Calendrier des manifestations	32

## Impressum

### Éditeur responsable

Mairie d'Avusy

### Graphisme

Candy Factory

### Prochaine parution

Décembre 2026

### Délai pour la remise des articles

1<sup>er</sup> novembre 2026

### Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF

[avusy.ch/bulletin-communal-dinformation](http://avusy.ch/bulletin-communal-dinformation)

## Mairie d'Avusy

### Coordonnées de contact

Rte du Creux-du-Loup 42

1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60

Fax 022 756 90 61

[info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch)

[www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

### Horaires de la réception

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h

Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



# Éditorial du Conseil administratif



## Chères Avusiennes, chers Avusiens,

Le quartier intergénérationnel d'Athenaz, le dossier le plus important de ces dernières années, est maintenant quasiment finalisé: tous les locataires ont pris possession de leur appartement, la végétation plantée, les aménagements extérieurs achevés. Il ne manque plus que l'ouverture toute prochaine d'une épicerie et d'un salon de thé.

Dès lors, nous pourrons entreprendre dès cet été la réfection de la route d'Athenaz, travaux prévus de la croisée avec la route de Chancy jusqu'à la nouvelle place, avec la création d'un chemin piétonnier sur la première partie du tronçon.

Le chemin des Quoattes va aussi être totalement réaménagé, avec un quai adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) sur le terminus de la ligne 42, de manière à se conformer aux nouvelles normes exigées par la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand).

En ce qui concerne un autre dossier d'importance, la modération de trafic, il est quasiment abouti avec la mise en place de zones 30 km/h. D'autre part, nous sommes toujours dans l'attente de la levée du recours pour la route cantonale qui traverse Sézegnin et qui nous oblige à maintenir la limitation à 40 km/h sur cette dernière.

Rassurez-vous, le dossier de la Sablière du Cannelet n'est de loin pas passé aux oubliettes pour autant! Preuve en est: dans le cadre de la procédure, nous avons rédigé une plainte pénale auprès du Ministère public à l'encontre de l'entreprise incriminée, pour insoumission à une décision de l'autorité (art. 292 du Code pénal, abus d'autorité (art. 312 CP) et, le cas échéant, gestion déloyale des intérêts publics (art. 314 CP). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des événements!

Discutée depuis de nombreuses années, la baisse du centime additionnel d'un point a été acceptée par une large majorité des membres du Conseil municipal. Elle reflète une volonté du Conseil administratif de penser au budget des habitants tout en maintenant, bien sûr, un service public de qualité.

Enfin, nous vous remercions de votre confiance pour cette première année de législature et profitons de vous informer que, compte tenu du changement de statut des exécutifs communaux depuis le 1<sup>er</sup> juin 2025 pour les communes de moins de 3'000 habitants, soit le passage du régime « Maire et adjoints » au « Conseil administratif », il est d'usage qu'un tournus soit opéré pour la fonction de maire. Ainsi, ce sera M. Olivier Goy qui portera ce titre pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2027.

Nous vous souhaitons un très agréable été.

**Eric Gardi**  
Maire

**Olivier Goy**  
Conseiller administratif

**Blaise Bosson**  
Conseiller administratif



## Quartier de logements intergénérationnels d'habitations et nouvelle place du village à Athenaz

Le chantier du quartier de logements intergénérationnels d'Athenaz s'achève aujourd'hui, marquant une étape importante pour la commune d'Avusy. Pensé comme un lieu de vie ouvert et évolutif, le projet articule logements, espaces partagés et nouvelles fonctions publiques autour d'une place du village réinventée.

Plutôt que d'imposer une urbanisation, il prolonge les logiques existantes : relation à la rue, présence du verger, échelle domestique et richesse des seuils. Une ruelle habitée, un verger central et une place structurent ainsi un ensemble qui favorise les rencontres, les usages quotidiens et l'ancrage local. Habiter Athenaz, c'est désormais habiter un paysage vivant, entre continuité rurale et nouvelles formes de convivialité.

> Crédits photographiques © Timothée Beuret







### La terre, matière première du projet

Dans le bâtiment communal, les murs porteurs intérieurs sont réalisés en pisé à partir de la terre excavée sur place. Ce choix valorise une ressource locale, disponible en abondance et mise en œuvre selon un savoir-faire artisanal.

Au-delà de son faible impact carbone, le pisé offre des qualités sensibles remarquables : inertie thermique, régulation naturelle de l'humidité et des odeurs, confort intérieur durable. La matière, laissée apparente, inscrit le projet dans une continuité géologique et constructive, en lien direct avec son sol.



- 1 Contrôle de la planéité
- 2 Mise en œuvre du pisé
- 3 Mise en place de la terre du site dans le coffrage



4

### Le bois réemployé, une ressource transformée

Les arbres abattus sur le site – pin noir, noyer, pommier, cerisier – ont été débités sur place par la scierie mobile des Deux Rivières. Stocké et séché durant le chantier, ce bois a trouvé une seconde vie dans le projet.

Il compose aujourd'hui une série d'éléments du quotidien : bancs extérieurs, poignées d'immeubles, pièces de menuiserie intérieure. Ce réemploi donne une dimension tangible à la mémoire du site, transformant une contrainte initiale en ressource précieuse.

4 Séchage des planches devant le « hangar à Simone »

5 Débitage des grumes issues du site d'Athenaz

6 Confection des bancs extérieurs à l'atelier des Deux Rivières



5





### Mieux gérer l'eau, simplement

Dans le cadre du programme « Eau en ville », le projet d'Athenaz a été visité par l'Office cantonal de l'eau pour son approche innovante. Il constitue le premier projet permettant une infiltration complète des eaux de pluie sur la parcelle. L'ambition est forte dès le départ : tendre vers un quartier à « zéro rejet » des eaux pluviales. Cela signifie que, lorsqu'il pleut, l'eau reste d'abord dans le quartier – dans le sol, dans des creux paysagers, dans des fosses de plantation ou dans de petits ouvrages de stockage – le réseau communal n'intervenant qu'en sécurité, lors d'événements exceptionnels. Loin d'être dissimulée sous terre, l'eau devient ici visible et active : elle guide le projet, enrichit les espaces extérieurs et participe à la qualité du paysage villageois.



7 Mise en scène de l'eau aux pieds des descentes

8 Bassin de rétention

9 Pose du réseau de drains pour infiltrer l'eau dans la noue

10 Pose du réseau de drains pour infiltrer l'eau dans la noue



Cette approche repose avant tout sur une lecture attentive du terrain. À Avusy, le sol est naturellement drainant, ce qui favorise l'infiltration, mais la nappe phréatique est relativement proche de la surface, avec des profondeurs variables d'environ 0,80 m à 2,50 m selon les endroits.

Le projet a donc été conçu en tenant compte de ce sous-sol particulier : il ne s'agissait pas seulement de stocker l'eau, mais de la faire circuler lentement, au bon endroit et à la bonne profondeur, en tirant pleinement parti de la capacité naturelle du terrain à l'absorber.

Pour y parvenir, le quartier est organisé en huit micro-bassins versants autonomes, que l'on peut imaginer comme de petits secteurs indépendants, parfois reliés entre eux pour créer un effet cascade. Chacun récupère l'eau tombant sur ses toitures, cheminements et surfaces minérales, puis la dirige vers des dispositifs adaptés.

Au total, l'ensemble du quartier dispose d'environ 170 m<sup>3</sup> de volume de stockage et de ralentissement, répartis dans plusieurs ouvrages plutôt que concentrés en un seul point. Parmi ceux-ci, on trouve des noues végétalisées – de légers creux plantés qui recueillent temporairement l'eau de pluie –, des bassins d'infiltration et de rétention, ainsi que des drains et des points de surverse de sécurité. Cette combinaison permet d'éviter que l'eau n'arrive trop vite dans les canalisations, tout en sécurisant le fonctionnement du quartier lors de fortes pluies.

Un élément particulièrement innovant du projet concerne les fosses de type Stockholm. Il s'agit de volumes enterrés remplis de pierre et de substrat, installés sous les espaces plantés et certains revêtements. Leur intérêt est double : elles offrent aux arbres un sol fertile, aéré et généreux pour développer leurs racines, tout en servant de réserve d'eau temporaire avant infiltration progressive.

Autrement dit, ce sont à la fois des dispositifs au service de la végétation et de la gestion des eaux pluviales, avec des volumes dimensionnés selon les secteurs pour stocker efficacement l'eau de pluie.

Les bénéfices sont très concrets pour les habitantes et habitants du quartier. En période de fortes pluies, les ruissellements sont limités, les débordements évités et les réseaux communaux nettement moins sollicités. En période sèche, l'humidité maintenue dans le sol soutient les plantations et contribue à créer des espaces plus verts, plus frais et plus agréables à vivre – un atout précieux dans le contexte des étés de plus en plus chauds que nous connaissons. Les descentes de toitures ont en outre été pensées pour permettre, si les habitants le souhaitent, la récupération d'eau de pluie dans des citernes.

L'eau de pluie n'est donc plus une contrainte à évacuer le plus vite possible : elle devient une ressource utile, visible et pleinement intégrée au paysage et à la vie du village.

10





### **Le végétal comme fil conducteur du projet**

À Avusy, une attention particulière a été portée au paysage vivant déjà présent sur le site. Le projet a cherché à préserver les arbres existants chaque fois que cela était possible, afin de conserver des repères familiers, une présence végétale déjà ancrée dans le lieu et ce sentiment précieux d'un quartier qui prolonge le village plutôt qu'il ne s'y ajoute brutalement. La ruelle, le verger, la place et les jardins forment ainsi un ensemble cohérent, où le végétal accompagne les usages quotidiens et donne au quartier une atmosphère déjà habitée.



À une échelle plus proche encore des habitants, d'autres plantes viendront donner leur caractère aux abords et aux cheminements: les roses trémières contre les façades, les campanules, les géraniums vivaces, les anthémis, les alliums, ou encore quelques fougères dans les situations plus fraîches. Ce sont des plantes qui accompagnent les saisons et les gestes du quotidien: une floraison aperçue depuis la fenêtre, des insectes autour d'un massif, une récolte de baies, une ombre légère au bord d'un chemin. Ce choix contribue à créer non seulement un cadre de vie agréable, mais aussi une ambiance de village, simple, fertile et vivante.

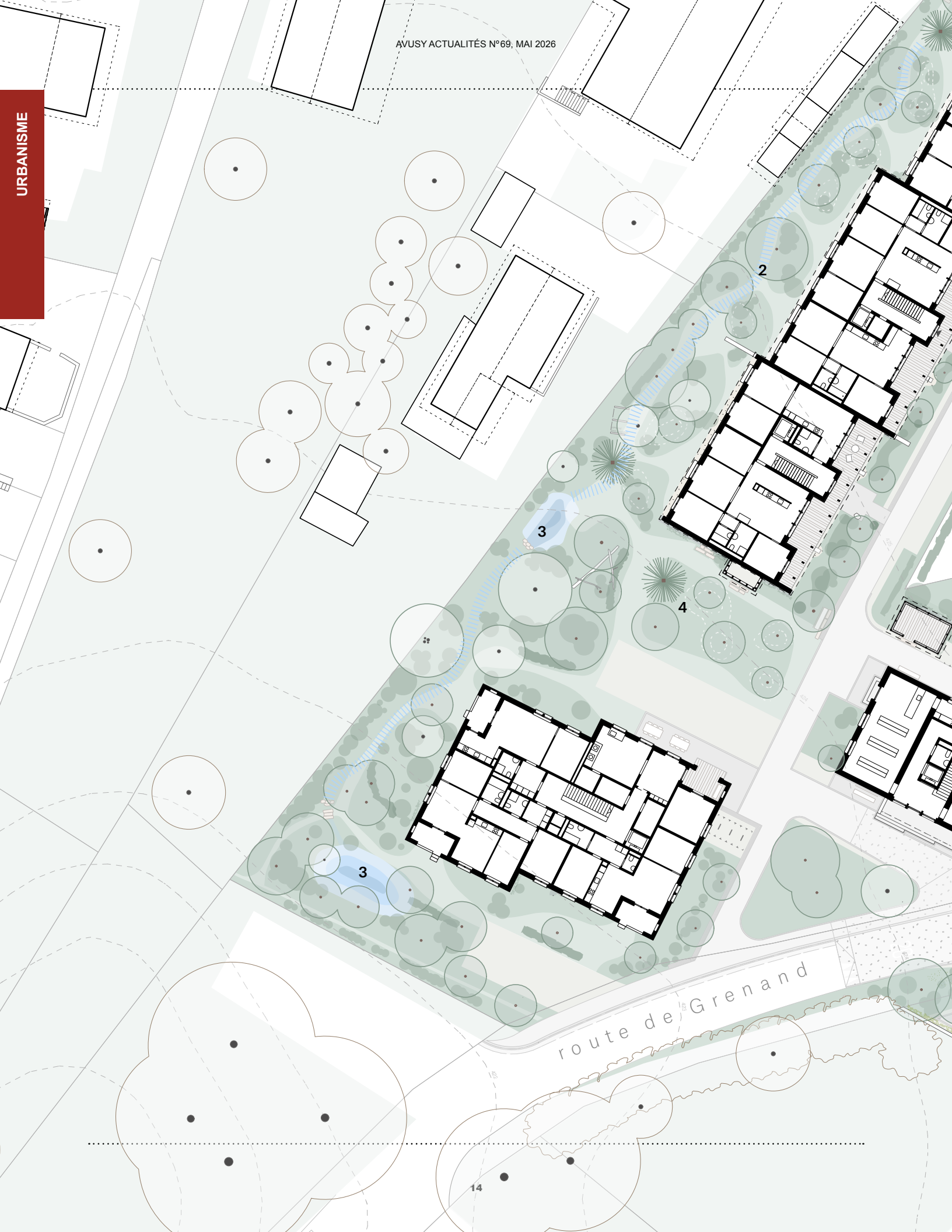
Cette qualité paysagère repose aussi sur une attention forte portée au sol. Pour que les arbres et les plantations puissent durer, il faut leur offrir de bonnes conditions de développement. Le projet prévoit donc des sols adaptés, des fosses de plantation généreuses et une gestion de l'eau pensée pour maintenir l'humidité là où elle est utile. L'arrosage a été intégré dès la conception, en lien avec la gestion des eaux pluviales, afin d'accompagner les plantations dans leurs premières années et de favoriser ensuite des espaces extérieurs plus autonomes et plus résilients face aux périodes sèches.

Le recours à des essences indigènes est central dans cette démarche. Il permet de renforcer les liens entre le projet et le vivant déjà présent autour de lui. Ces plantes dialoguent avec les insectes, les oiseaux et la petite faune du territoire, parce qu'elles font déjà partie de leur environnement. À Avusy, le végétal n'est donc pas un simple décor: il relie le quartier au paysage du village, soutient la biodiversité locale et participe à faire émerger un lieu plus accueillant, plus durable et plus vivant.

Le projet s'appuie aussi sur une palette végétale riche et largement indigène, choisie pour sa capacité à bien s'adapter au climat local, mais aussi pour son intérêt écologique. On y retrouve par exemple le cornouiller mâle, dont les petites fleurs jaunes apparaissent très tôt à la fin de l'hiver, quand peu d'autres ressources sont disponibles pour les insectes pollinisateurs; le noisetier, familier des lisières et des jardins, précieux pour la petite faune; le prunellier et l'aubépine, qui offrent au printemps une floraison légère et au fil des saisons des abris, des baies et des sites de nidification pour les oiseaux; ou encore le sureau noir, généreux et vivant, qui nourrit autant le paysage que la biodiversité.

Le projet prévoit aussi des fruitiers et des petits fruits – groseilliers, cassissiers, framboisiers, ronces communes – qui prolongent l'esprit du verger habité et rappellent que, dans un village, le végétal peut être à la fois beau, utile et nourricier.





2

3

4

3

route de Grenand

14



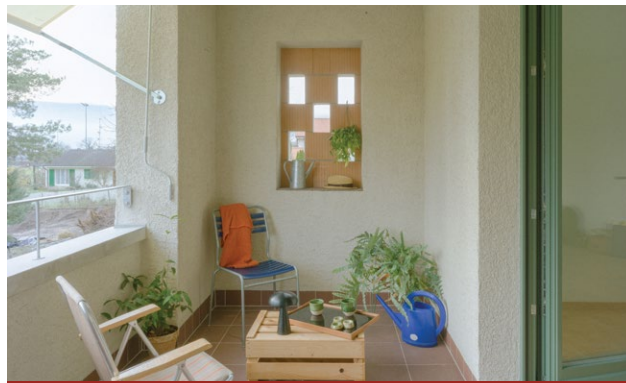




### Un projet reconnu à l'échelle du canton

Le quartier d'Athenaz a été distingué par le Prix SIA Genève 2026, une reconnaissance majeure à l'échelle cantonale. Décerné tous les deux ans, ce prix met en lumière des réalisations exemplaires, cette année autour du thème « structure – matière – paysage ». Cette distinction salue la capacité du projet à articuler qualité architecturale, engagement environnemental et attention au contexte. Elle valorise également l'engagement de la commune d'Avusy dans le développement d'un habitat durable, ancré dans son territoire.

Au-delà du projet lui-même, c'est une vision de l'aménagement rural contemporain qui est ici reconnue : une manière de construire avec le déjà-là, en cultivant les liens entre habitants, ressources et paysages. Ce nouveau quartier ouvre ainsi une page importante pour Athenaz : celle d'un développement attentif, où architecture et territoire se répondent pour faire émerger un lieu de vie partagé, durable et profondément enraciné.





## Démarche « Eau en Ville » : le nouveau quartier d'Athenaz exemplaire dans la gestion durable des eaux pluviales

L'Office cantonal de l'eau a lancé la démarche « Eau en Ville » afin de promouvoir une gestion innovante et durable des eaux pluviales dans les projets d'aménagement urbain. Cette initiative a pour but de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique, tout en valorisant les ressources en eau. Le triptyque eau-sol-arbre constitue le cœur de cette approche: il montre comment intégrer efficacement les arbres dans un environnement bâti et optimiser leur croissance grâce à une gestion intelligente des eaux de pluie.

### Un quartier conçu pour être « zéro rejet »

Pour le nouveau quartier transgénérationnel d'Athenaz, la Commune a souhaité s'inscrire pleinement dans cette démarche. L'objectif était ambitieux : créer un quartier « zéro rejet » d'eaux pluviales. Concrètement, cela signifie que toute l'eau de pluie reste sur place. L'eau peut être soit :

- infiltrée dans le sol ;
- stockée dans des cuves ;
- valorisée dans des biotopes ;
- ou dirigée vers des fosses de type Stockholm.

Ces aménagements permettent de rafraîchir l'environnement, de créer davantage d'ombre et de favoriser une croissance vigoureuse des arbres.

### Une visite officielle marquante

Le 19 mars 2026, une visite officielle a réuni, le Maire Eric Gardi, le conseiller administratif Olivier Goy, le bureau APAAR dont Séraphin Hirtz, l'équipe « Eau en Ville » avec notamment Sabine Chamoun et Frédéric Bachmann, l'équipe Latitude durable composée de Enrica D'Alfonso et de Leila Hottinger ainsi que soixante-sept participants, dont des représentants de huit communes genevoises et trois communes françaises, des bureaux mandataires et plusieurs offices cantonaux.

La matinée s'est déroulée en trois temps :

1. Présentation des différentes phases du projet dans la salle polyvalente du quartier.
2. Échanges et questions avec les invités.
3. Visite de terrain pour observer les aménagements réalisés.

### Quelques éléments techniques

La présence d'une nappe phréatique peu profonde a constitué un enjeu majeur dans la conception du quartier. Pour préserver son écoulement naturel, il a fallu réaliser des déviations maîtrisées, multiplier les zones d'infiltration et ralentir l'écoulement des eaux grâce à un effet de cascade. Plusieurs fosses de Stockholm ont été intégrées. Inventé dans les années 2000 en Suède, ce système répond aux besoins des arbres en milieu urbain. Il se compose d'une structure en béton, d'un dispositif favorisant les échanges gazeux sur un terrain constitué de pierres concassées et de matière carbonée. Ses avantages sont nombreux ; le système diminue le besoin d'arrosage, réduit les îlots de chaleur et accélère la croissance des arbres.

### Conclusion

Les travaux menés à Athenaz témoignent d'une vision innovante et d'un engagement fort en faveur d'un urbanisme durable. Ils illustrent la volonté de préserver les ressources naturelles et de transmettre aux générations futures un cadre bâti résilient et respectueux de l'environnement. À ce titre, ce projet constitue un exemple inspirant pour d'autres développements immobiliers.

Voir également sur  
le site de l'État :



## Visite : regards des élèves sur la Mairie



**Jeudi 26 mars, des visiteurs inhabituels ont parcouru les couloirs de la Mairie. A l'initiative de leur maîtresse, Mme Virginie Guidon Vasquez Paredes, vingt-deux élèves de 7P de l'école d'Athenaz ont eu l'occasion de se rendre à Sézegnin. Le but était de compléter les notions théoriques enseignées en classe par une visite de terrain et un entretien avec M. le Maire Eric Gardi. Après avoir fait le tour des locaux, les enfants se sont assis à la salle des mariages pour poser les questions qu'ils avaient préparées en cours.**

*Conversation avec M. Eric Gardi.*

### **Qu'est-ce que cette visite vous a apporté en tant que Maire et être humain ?**

J'ai été très touché de l'intérêt que portent des élèves de notre école, qui s'intéressent à la gestion communale et à l'importance des responsabilités des personnes qui gèrent la mairie actuellement. Pour eux, j'ai l'impression que c'est quand même le Maire qui semble être le plus représentatif et la personne la plus responsable.

### **Quelle question et/ou réaction vous a le plus surpris ou étonné ?**

Les enfants ont été très surpris par les coûts de l'entretien et la gestion de l'école, ainsi que les dépenses nécessaires engagées pour le bien-être des élèves, sans oublier les budgets pour le financement des sorties scolaires et des Promotions.

### **Croyez-vous que le rôle du Maire ait été mieux compris après vos explications ?**

Au vu des nombreuses questions sur le rôle du maire, oui effectivement, beaucoup de zones d'ombre et de questions mystérieuses ont été dissipées.

### **Quel est l'élément primordial qui a marqué les élèves selon vous ?**

Ils ont compris que tout un chacun peut devenir maire, car ce n'est pas un métier. Ils savent désormais aussi que c'est une fonction où on ne compte pas son temps, surtout dans une petite commune comme la nôtre du fait de la proximité avec les habitants.

*La parole aux élèves et à leur maîtresse, Mme Virginie Guidon Vasquez Paredes.*

### **Qu'est-ce que la visite de la mairie a apporté à votre enseignement et à vos élèves ?**

En classe, dans le cadre de la citoyenneté, nous avons travaillé à partir du dossier «Ma commune» élaboré par un groupe de travail constitué de représentants des communes et de la Chancellerie d'État.

La visite de la Mairie a permis de donner du sens et de mieux comprendre ce qui avait été travaillé en classe. En effet, les élèves ont pu se faire une représentation concrète des notions théoriques apprises en classe en découvrant les lieux et en rencontrant le personnel de la Mairie ainsi que M. le Maire.

*Les élèves ont également pu obtenir des réponses à plusieurs de leurs questions suite à l'entretien avec M. Gardi.*

### **Est-ce que le rôle du Maire a été mieux compris ?**

Oui, M. le Maire nous a très bien expliqué son rôle. Les mots employés étaient clairs. Il nous a tout expliqué. Il a bien parlé, étape par étape. Il parlait précisément en répondant à nos questions. On a appris plein de choses. Il a voulu devenir Maire pour avoir la responsabilité et aider le village. Il montre beaucoup d'engagement.

## Visite : regards des élèves sur la Mairie (suite)

### Est-ce que vous avez découvert des aspects méconnus de cette fonction ?

Nous avons appris que l'organisation sous forme de Maire et ses deux adjoints avait changé. Il y a maintenant trois conseillers administratifs qui ont tous le même pouvoir.

Les élèves ont relevé l'importance d'être toujours disponible. Il n'y a pas d'horaire fixe. Il faut être disponible pour une rencontre, une séance, un imprévu à tout moment. On sait quand une séance commence, mais pas quand elle termine. Dès lors, c'est difficile d'avoir deux métiers (être Maire et faire un métier à côté).

Il n'y a pas d'âge pour être Maire.

Les élèves ont été impressionnés par la somme allouée à l'entretien de l'école, aux sorties scolaires et aux Promotions.

### Quels sont les éléments principaux qui ont marqué les élèves ?

- Le bureau du maire avec le maillot d'Avusy du Hockey Genève Servette.
- Les tableaux et les anciennes photos du village.
- Les canons dans la salle des mariages.

## L'arbre des naissances



L'arbre des naissances c'est un carrefour discret où la vie choisit de se donner rendez-vous.

Un instant pour célébrer l'arrivée d'un être attendu, à travers un arbre soigneusement choisi, comme une promesse enracinée dans la terre.

Ici, l'alliance de l'humain et du végétal prend tout son sens : ils grandiront côte à côte, portés par les saisons.

C'est un rappel précieux que l'un ne va pas sans l'autre, et que chaque naissance est aussi un geste d'avenir.

Par un doux matin ensoleillé de novembre, Olivier Goy nous conta le choix de l'essence.

Un Orme lobel au feuillage vert foncé et rugueux est planté là fièrement, attendant de grandir comme ses semblables.

Le Conseil municipal, témoin de cet engagement, inscrit ce moment dans la mémoire en gravant une plaquette avec les noms des enfants nés en 2024.

Vous pouvez retrouver cet Orme lobel à la place de jeux proche du préau d'Athenaz.

Pour la commission environnement,  
**Johan Rosatti**



# Avusy, une commune qui aime...

## Pour un vivre-ensemble plus net

Un vieux dicton, trop souvent oublié, nous rappelle une évidence : le plus propre n'est pas celui qui nettoie le plus, mais celui qui salit le moins. Dans notre quotidien pressé, l'envie de se débarrasser rapidement de nos déchets ou de nos encombrants peut parfois nous pousser à des gestes qui compliquent le travail de notre équipe de la voirie et polluent visuellement nos beaux espaces campagnards.

Certains se diront peut-être : « Encore un article sur les déchets ». Et, pourtant, il suffit de jeter un coup d'œil à ce qui est parfois déposé sur la voie publique pour comprendre que quelques rappels ne sont pas superflus.

Nul besoin d'être un Einstein pour comprendre qu'il y a avantage à plier les cartons avant de les déposer dans le conteneur à papier. Sinon, l'espace est occupé par du vide au lieu de matière. En outre, les sacs trop remplis peuvent bloquer les conduits des conteneurs : mieux vaut bien les répartir. Le visiteur suivant vous en saura gré. Tout comme le conducteur du camion qui fera le plein de déchets au lieu de repartir à moitié bredouille.

Les encombrants, eux, ont leurs dates dédiées : profitons-en pour les déposer au maximum 48 h avant la levée.

Quant aux déjections canines, elles se ramassent et se jettent dans une poubelle. Ainsi, notre passage – et celui de nos compagnons à quatre pattes – reste discret et respectueux de l'espace commun. Il faut savoir que non seulement ce genre de sac n'est pas biodégradable, mais encore que ce type d'excréments n'est pas compostable et qu'il ne doit pas se trouver abandonné sur les herbages. En effet, un agent infectieux comme la néosporose (entre autres choses) peut s'y trouver et provoquer des avortements chez les bovins en cas d'ingestion !



## Pour un village plus sûr

Il est également utile de rappeler que le préau de l'école d'Athenaz n'est pas un lieu de passage pour les deux-roues motorisés, ni un espace où les chiens peuvent circuler sans laisse. Ces règles simples contribuent à la sécurité de toutes et tous, en particulier des enfants. Il y a d'autres lieux pour lâcher ses chevaux-vapeur et ses chiens.



## Pour des temps de quiétude

Les dimanches et les jours fériés ne sont pas des jours indiqués pour la tonte du jardin, les travaux d'élagage des haies et des arbres ou tout autre travail bruyant. En général, ces travaux doivent être réalisés lors des jours ouvrables, en dehors du moment des repas. Il est plus agréable de pouvoir écouter le chant des oiseaux ou les anecdotes de tante Yvonne. Et à partir de 21 h, on ferme fenêtres et volets pour profiter du dernier tube à la mode ou de l'Ode à la Joie de Beethoven, à chacun ses préférences !

*Rappelons avec une certaine fierté que le slogan « Le respect, ça change la vie » est né ici, à Avusy. Une belle idée qui mérite de continuer à guider nos actions au quotidien.*



## Une affaire de tournesol

L'été est à nos portes et les tournesols vont bientôt égayer nos champs environnants, mais d'autres tournesols peuvent agrémente désormais des cordons sur le cou de certaines personnes et ils ont une signification particulière.

L'organisation britannique Hidden Disabilities Sunflower a lancé le cordon tournesol en 2016. Le but est de signaler les handicaps invisibles comme l'autisme, les troubles de l'audition, la sclérose en plaque ou la démence et de faciliter ainsi l'accompagnement et les voyages de personnes en situation de handicap. Depuis l'été 2025, les CFF proposent ce cordon dans tous leurs Centres voyageurs gratuitement. Les personnes concernées peuvent ainsi attirer l'attention sur leur handicap. Les collaborateurs et collaboratrices CFF ont été formés à la meilleure manière d'intervenir avec les personnes qui le portent.

Mais afin que ce dispositif soit efficace, il faut que le grand public en prenne également connaissance. Porter ce cordon ne signifie pas forcément que cette personne a besoin d'aide. Mais si une interaction devient souhaitable ou nécessaire, ce signe vous permettra de faire preuve d'une attention particulière. Et certains comportements qui pourraient sembler inhabituels seront également mieux compris par toutes et tous. Le fait, par exemple, de s'asseoir sur des sièges destinés en priorité à des personnes avec un handicap physique sera désormais plus facilement accepté. Voir une personne âgée désorientée avec un tel cordon permettra une intervention plus rapide des secours. Ce sont deux exemples de situations parmi tant d'autres. En définitive, mieux se connaître et se comprendre permet de mieux vivre ensemble.

Les besoins des personnes malentendantes varient d'une personne à l'autre, mais quelques recommandations de la Fondation FoRom écoute montrent que de petites attentions suffisent souvent, par exemple :

- capter son attention avant de lui adresser la parole ;
- parler distinctement et bien en face de la personne ;
- faire preuve de patience et répéter si nécessaire ;
- utiliser des gestes et des supports visuels (texte écrit, plan, etc.).



### Cette campagne est soutenue par de nombreuses associations suisses :

- Autisme suisse
- ADHS-Organisation elpos Schweiz
- EnableMe Suisse – Fondation MyHandicap
- Fédération Suisse des Sourds SGB-FFS
- Association Cerebral Suisse
- FoRom écoute
- ProRaris Alliance Maladies Rares – Suisse
- Pro Audito Schweiz
- Alzheimer Suisse
- Fondation Plattform Mäander
- Angelman Verein Schweiz
- SBH – Spina Bifida und Hydrocephalus Schweiz
- Procap
- Association hiki
- Association Sonos

# Looping : une app pour trier ses déchets



Comment trier vos déchets dans la bonne poubelle 🤔 ?



**Téléchargez l'app Looping!**  
Votre guide du tri en poche

App Store

Google Play



looping

Lancée le 18 mars 2024, à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage, l'application Looping répond à un constat simple : nous voulons tous bien trier nos déchets, mais ce n'est pas toujours évident. Qui ne s'est jamais demandé où jeter un objet un peu particulier ? Un exemple parmi d'autres : un verre de table cassé. Doit-il aller dans le conteneur à verre ? Que nenni ! Sa place est à la déchetterie.

Pour éviter les erreurs et faciliter le tri au quotidien, nous vous invitons à découvrir Looping, développée par COSEDEC, la coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. L'application vous guide en quelques secondes et vous indique le bon geste pour chaque type de déchet.

**Looping, c'est le « SHAZAM » du recyclage !**

Un doute sur un déchet ? Rien de plus simple. On ouvre l'app, on photographie l'objet en question ou on scanne son code-barre. Et Looping fournit la bonne réponse. Cet outil permet même d'en savoir plus sur le destin des déchets et propose également des solutions de deuxième vie pour des objets usagés. L'application recense en effet les adresses utiles des acteurs de l'économie circulaire. Il est dès lors facile de découvrir les bons plans près de chez vous ou en ligne.

Looping, c'est aussi un éco-quiz amusant qui favorise l'acquisition des bons gestes et des bonnes pratiques.

Voici deux questions pas si anodines : quelle est la destination des tickets de caisse et des emballages de pizzas ? Réponse : à la poubelle !

Looping, c'est l'expert gratuit, amusant et intuitif.

# Insectes nuisibles : rappel des consignes de vigilance et des bonnes pratiques

L'arrivée des beaux jours est aussi synonyme du retour de certains insectes nuisibles qui présentent un danger pour notre environnement, nos ruches ainsi que pour la santé de nos animaux et la nôtre.

Pour profiter de balades en toute sécurité ou de moments conviviaux à l'extérieur, nous comptons sur votre vigilance et souhaitons attirer votre attention sur les bons gestes à accomplir :

1. identifier les insectes ;
2. prendre ses précautions ;
3. poser un signalement.



## Moustique tigre

Ce moustique aime les zones habitées et pique la journée. Il pond ses œufs près des flaques temporaires. Il évite les plans d'eau naturels par peur des prédateurs. La meilleure façon de le contrer est donc de supprimer tout espace de ponte potentiel (retourner vos pots, vider vos récipients, poser des moustiquaires...).

Il peut être porteur de plusieurs maladies tropicales graves comme le chikungunya, la dengue et le zika. Il se reconnaît à ses pattes sombres marquées d'anneaux blancs.



## Le scarabée japonais

Il est sans danger pour la santé, mais il cause des dégâts très importants aux cultures, aux jardins et à la végétation en général. Le canton de Genève l'a classé comme un organisme de quarantaine prioritaire. Il faut obligatoirement annoncer sa découverte et lutter contre sa présence. Pour l'instant, seul une région proche de Meinier est touchée à Genève. Faisons en sorte que cet insecte ne se propage pas plus loin !

De très petite taille, il possède 5 petites touffes blanches sur chaque côté de l'abdomen et deux plus grosses à son extrémité. Son dos est de couleur cuivrée et sa tête vert métallique.



> Exemple de dégâts causés sur des vignes par le scarabée japonais



### Chenilles processionnaires

Ces chenilles ont de longs poils clairs très irritants pour la peau, les yeux et les poumons. En cas d'exposition, il faut laver la peau avec de l'eau et du savon, appliquer une pommade apaisante, voire prendre des antihistaminiques. En cas de symptômes aigus ou de difficultés respiratoires, il faut consulter un médecin. À chaque nouveau contact, les réactions peuvent s'aggraver. Les chiens et les chats peuvent également être touchés. Dans ce cas, il s'agit d'une urgence vétérinaire.

Les chenilles vivent dans des nids sur des chênes ou des pins. Les nids situés dans un périmètre d'environ 20 mètres autour de lieux accueillant du public (crèche, écoles, places et parc publics) doivent être enlevés par les propriétaires ou exploitants. Ailleurs, ces mesures ne sont pas obligatoires, mais fortement conseillées. Elles se déplacent en file indienne (d'où leur nom) et sont couvertes de poils clairs qui peuvent voyager avec le vent.

#### Plus d'infos sur :

- [www.ge.ch/moustique-tigre](http://www.ge.ch/moustique-tigre)
- [www.ge.ch/c/frelonasiatique](http://www.ge.ch/c/frelonasiatique)
- [www.ge.ch/c/scarabeejaponais](http://www.ge.ch/c/scarabeejaponais)
- [www.ge.ch/chenilles-processionnaires](http://www.ge.ch/chenilles-processionnaires)



### Frelon asiatique

Ce frelon représente un risque majeur pour nos abeilles et met en danger la production de miel local. Ses pattes sont jaunes et il n'a qu'une seule bande orange sur l'abdomen. Au printemps, il faut signaler les colonies. Ne prenez pas le risque de les détruire vous-même ! Prenez une photo et effectuez votre signalement sur le site :

> [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

### Signaler une observation

1. Capturer l'insecte dans un récipient fermé.
2. Tenter d'avoir le plus gros plan possible de l'insecte, en veillant à la netteté de l'image :
  - si l'insecte bouge trop, il peut être placé 1 h au congélateur pour faciliter la prise d'image ;
  - une image rapprochée de smartphone suffit.
3. Préciser le lieu le plus exactement possible et décrire éventuellement les dégâts constatés.
4. Transmettez vos informations à l'Office cantonal de la nature et de l'agriculture par courriel :

> [phyto-agro@etat.ge.ch](mailto:phyto-agro@etat.ge.ch)

## Soirée d'accueil des nouveaux habitants : les sociétés communales se présentent

Lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants, qui s'est déroulée lundi 9 mars dernier, M. Eric Gardi a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les nouveaux arrivés. Il a ensuite relevé le caractère particulier de notre commune avec ses trois villages, Avusy, Athenaz et Sézegnin, ainsi que son hameau de Champlong, sans oublier les quelques maisons situées à Eaumorte. En ce qui concerne le quartier intergénérationnel, le maire de la commune est revenu sur les différentes étapes menées, de l'étude du projet à la réalisation finale, en se réjouissant de la renaissance de la place du village avec sa fontaine. Cette soirée a été l'occasion de présenter les sociétés communales et de mettre en lumière les activités qui contribuent à la vitalité de notre commune. Cette rencontre nous a permis de mesurer toute la richesse et la diversité de leurs actions.

Afin de partager cette dynamique avec l'ensemble de la population, nous avons souhaité leur offrir une visibilité plus large dans notre bulletin communal. Pour ce faire, nous les avons invitées à nous transmettre une brève présentation écrite de leur groupement, avec leur logo ainsi que des photos illustrant au mieux les activités proposées.

Une présentation de ces sociétés commence dans cette édition et se poursuivra dans les deux prochains numéros, soit dans l'ordre de réception des textes, soit en lien avec une manifestation ou un événement particulier.

Un grand merci à elles et une bonne lecture à tous !

## Amicale des Aînés d'Avusy AAA... mais pas seulement pour rigoler !

**Nous avons créé l'Amicale des Aînés d'Avusy il y a à peine trois ans. Elle compte actuellement environ 80 membres, qui paient une modeste et symbolique cotisation de 25 francs par année. Nous accueillons les membres dès l'âge de 60 ans afin d'encourager une approche inclusive intégrant une large tranche de population et de valoriser ainsi la diversité des parcours, des expériences et des âges, qui constitue un véritable atout pour la richesse et la cohésion du groupe.**

La principale vocation de l'association est de proposer des activités diverses, gérées par des « responsables d'activités ». À cette fin, le comité se réunit au moins tous les deux mois et prépare un programme pour les deux mois suivants, qui est envoyé aux membres. Activités qui vont de balades à pied ou à vélo à des visites, de dégustations à des repas, de cours à des ateliers divers. S'y ajoute tous les jeudis après-midi un « café-contact », une sorte de permanence où vient qui veut et où les personnes présentes échangent entre elles et s'adonnent à des jeux divers, d'intérieur comme jass ou scrabble ou d'extérieur comme la pétanque par beau temps. Nous avons rejoint la « Fédération genevoise des clubs d'aînés et associations de seniors », qui propose aussi un éventail d'activités dont les associations membres peuvent profiter. Et bien sûr nous sommes à l'écoute de nos membres pour savoir ce qui les intéresse.

Cette petite présentation est l'occasion de remercier les autorités d'Avusy de leur bienveillance à l'égard des nombreuses sociétés communales, qu'il s'agisse de la mise à disposition des locaux nécessaires, d'une petite aide financière selon les cas ou de toute autre forme d'encouragement.

Et pour terminer par un petit volet social, je dirai qu'au-delà des activités en tous genres il y a une volonté de créer du lien dans un monde qui peut souffrir de solitude ou de sinistrose sans le reconnaître ou se l'avouer. La main est tendue, le verre aussi parfois, mais on n'oblige évidemment personne !

### Didier Fleck, président

didier.fleck@bluewin.ch  
079 238 92 71

Comité : Françoise Cerutti, vice-présidente ;  
Béatrice Van Dorp, secrétaire ;  
Christine Kohler, trésorière  
Responsables d'activités : Verena Jungen ; Daniel Tommasi ;  
Olivier Jungo

### Amicale des Aînés d'Avusy

c/o Mairie d'Avusy  
Route du Creux-du-Loup 42, 1285 Athenaz (Avusy)  
info@aines-avusy.ch  
www.aines-avusy.ch

# Rejoignez l'Amicale de pétanque d'Avusy

**Créée en 2002, l'Amicale de pétanque d'Avusy réunit une quarantaine de membres passionnés dans une ambiance conviviale et ouverte à toutes et tous.**

D'avril à octobre, les membres se retrouvent chaque mardi dès 18 h à Athenaz, près du terrain de rugby, pour partager le plaisir de jouer à la pétanque, dans un esprit d'amitié, de détente et de *fair-play*. La soirée se poursuit par un repas convivial, moment privilégié pour échanger et renforcer les liens entre participants.

L'Amicale organise plusieurs événements marquants, dont un tournoi Jass-Pétanque en avril et son traditionnel concours fin août. Cette année, elle coorganise également le championnat genevois triplettes les 23 et 24 mai au Centre communal d'Athenaz.

Elle participe aussi à des rencontres amicales avec d'autres sociétés de la région (Confignon, Onex, Dardagny, Soral et Vouvry).

Ouverte à toutes et tous, débutants comme joueurs confirmés, l'Amicale invite chacune et chacun à venir s'initier et découvrir l'ambiance chaleureuse qui règne lors de ses rencontres, un mardi soir.

Envie de nous rejoindre ou d'obtenir plus d'informations ?

#### Contact

Gilbert Buchs  
079 749 02 40  
petanque.avusy@outlook.com



## Le Groupement de la laiterie de Sézegnin

Ce groupement existe depuis l'an 2000 et son but est de permettre aux habitants de la commune de mieux se connaître par l'intermédiaire de leurs talents, passions, collections, créations artistiques ou artisanales sans exclure toute autre possibilité.

Nous organisons, deux fois par année, des temps d'expositions, de conférences ou encore des concerts qui permettent d'échanger et de partager tout en se laissant surprendre.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, venez nous voir pendant une exposition ou adressez-vous à la Mairie.

### Béatrice van Dorp

Route du Creux-de-Boisset 70  
1285 Athenaz (Avusy)  
076 670 50 84

> [beavandorp@gmail.com](mailto:beavandorp@gmail.com)



## L'École de rugby d'Avusy



L'École de Rugby d'Avusy a organisé au stade d'Athenaz son tournoi de deuxième partie de saison, dimanche 29 mars dernier. Malgré une bise persistante et un froid de canard, cent soixante joueurs se sont affrontés dans les règles du *fair-play* et avec le sourire.

Avusy a accueilli les écoles de Plan-les-Ouates, de Servette, de Nyon, de Terre Sainte, d'Hermance, de Meyrin, du CERN et de la Côte. Quatre plateaux de U6 à U12 ont occupé l'ensemble des infrastructures du stade d'Avusy, de 9 h à 15 h. Les enfants n'ont pas démerité de toute la journée. Le Orange a été porté avec fierté et en nombre durant la compétition avec de belles actions sur l'ensemble des catégories. L'arbitrage a été mené de main de maître par nos U16 et U14. Les parents ont donné un coup de main à la buvette pour servir gaufres et raclettes à tous les affamés.

L'école d'Avusy compte actuellement septante joueurs de U6 à U18, avec une de plus en plus présente et active sur chaque catégorie des filles. Les entraînements se déroulent au stade d'Athenaz. U6 à U14, les mardis et jeudis, de 18 h à 19 h 30. Ils sont encadrés par une équipe de dix coaches, tous formés Jeunesse et Sport.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, il suffit de présenter au bord du terrain et de se lancer pour essayer. Salutations sportives de l'école de Rugby.

### Contact

Carl-Emmanuel Nydegger, Président  
[ecolederugby@rcavusy.ch](mailto:ecolederugby@rcavusy.ch)

> [www.rcavusy.ch/equipe-junior](http://www.rcavusy.ch/equipe-junior)



## La Vogue d'Athenaz fait son grand retour au cœur du village !



Cette année, la Vogue d'Athenaz renoue avec la tradition et s'installe au centre du village : entre rencontres, rires et esprit de convivialité. Pendant un week-end, le cœur d'Athenaz battra au rythme de la fête, rassemblant petits et grands autour de moments simples et joyeux.

Au programme : ambiance festive, animations, musique, restauration et surtout le plaisir de se retrouver entre habitants, voisins et amis. Que vous soyez fidèle de la Vogue ou curieux de la découvrir, chacun y trouvera sa place.

Rendez-vous au centre du village d'Athenaz pour partager ensemble ce temps fort de la vie communale et faire vivre, une fois encore, l'esprit de la Vogue.

**Le comité de la Vogue**

## Vieilles Basket'tes Envie de bouger en s'amusant ?

Nous sommes les Vieilles Basket'tes et nous sévissions le mercredi soir de 18 h 15 à 19 h 15 à la salle de gym de l'école d'Athenaz. Le but est de s'entraîner dans la joie et la bonne humeur. Aucune compétence n'est exigée, seulement l'envie de s'amuser et de participer à une activité physique et ludique.

Un tournoi annuel est organisé chaque année au printemps. L'ambiance *fair-play* et conviviale séduit un large public hétéroclite. Enfants et adultes s'affrontent sur le terrain dans un esprit festif, mais sans enlever à la qualité du jeu. Le 22 mars dernier, douze équipes en feu et environ cinquante joueurs ont participé à la réussite de notre événement.

### Motivés ? Vous êtes tous les bienvenus !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact au : 077 474 56 40

## La confrérie des Échalas Boîteux

La confrérie des Échalas Boîteux, c'est avant tout une bande de copains qui perpétue une tradition bien ancrée à Avusy : l'organisation du tournoi de football d'Athenaz.

Aujourd'hui portée par la troisième génération d'organisateur, la confrérie a repris le flambeau avec la même envie : rassembler, partager et faire vivre un week-end inoubliable autour du sport et de la convivialité.

Chaque année, le temps d'un week-end, Athenaz se transforme en véritable terrain de fête. Le tournoi accueille aussi bien les jeunes que les adultes, et attire des équipes de tous horizons, dans une ambiance à la fois compétitive et bon enfant.

Mais aux Échalas Boîteux, le football n'est qu'une partie de l'histoire. Entre la buvette, les repas, les retrouvailles entre amis et les moments partagés au bord du terrain, tout est réuni pour que joueurs comme spectateurs passent un excellent moment.

Fidèles à l'esprit du village, mais ouverts à tous, nous avons à cœur de faire de cet événement un rendez-vous incontournable, où se mêlent sport, tradition et bonne humeur.

La confrérie des Échalas Boîteux se réjouit de vous retrouver nombreux lors de la prochaine édition !



TOURNOIS DES  
ECHALAS  
BOITEUX

### Prochain tournoi

20 et 21 juin 2026 sur les terrains  
du Centre communal d'Avusy  
à Athenaz

# Informations utiles

## Dates des levées de déchets encombrants en 2026

- Mardi 16 juin
- Mardi 18 août
- Jeudi 22 octobre
- Mardi 15 décembre

Ils sont à entreposer **au maximum 48 h avant la levée**, près des déchetteries communales, **la levée des encombrants n'étant pas du porte à porte**.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires. Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée. Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Toutes les informations concernant les déchets et leur tri, se trouvent dans la plaquette *Déchets 2026* distribuée en début d'année. Pour les personnes qui ne l'auraient pas reçue, des exemplaires sont à votre disposition à la mairie.

## Le Conseil municipal ...

### 4 novembre 2025

**a décidé** d'ouvrir un crédit d'engagement de Fr. 400'000.– pour la création de zones 30 dans les villages d'Avusy, d'Athenaz et de Sèzegnin et la réalisation d'aménagements routiers.

### 9 décembre 2025

**a approuvé** le montant des indemnités allouées en 2026 aux membres de l'exécutif.

**a accepté** le budget de fonctionnement annuel, et le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter pour l'exercice 2026.

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire 2025 de Fr. 400'000.– pour un amortissement complémentaire.

## Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

**Du lundi 29 juin au vendredi 14 août inclus**, la mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et les mardis et jeudis de 16 h à 18 h. En dehors de ces heures, nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances et surtout, restez prudents.

## Opérations électorales en 2026

- 14 juin                   votation populaire
- 27 septembre       votation populaire
- 29 novembre       votation populaire



L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet : [www.avusy.ch/proces-verbaux](http://www.avusy.ch/proces-verbaux)

**a ouvert** un r dit d'engagement de CHF 45'800.– destin  au versement de la contribution annuelle 2026 au fonds intercommunal pour le d veloppement urbain (FIDU).

### 3 f vrier 2026

**a pr avis  favorablement** la demande de naturalisation n  2025/0512.

**a invit ** le Conseil administratif  tudier le remplacement du skatepark par un *pumptrack* sur la place de jeux d'Athenaz.

### 17 mars 2026

Les Conseillers municipaux pr avisent d favorablement le projet immobilier de la Paroisse d'Avusy, sous l'angle des places de stationnement.

# Calendrier des manifestations

Août	1 <sup>er</sup>	<b>Fête Nationale</b> Centre communal d'Avusy	Novembre	à définir	<b>Exposition</b> Laiterie de Sézegnin
	23	<b>Char à cocktails</b> Divers emplacements sur la commune		7	<b>La Cochonnaille</b> Salle communale d'Avusy
	29–30	<b>Tournoi de Pétanque</b> Centre communal d'Avusy		14	<b>TROC</b> Salle communale d'Avusy
Septembre	5–6	<b>Vogue d'Athenaz</b> Village d'Athenaz	14	<b>Graissage des bouches</b> Four à pain à Athenaz	
	29	<b>Tournoi des écoles de rugby</b> Centre communal d'Avusy	28	<b>Soirée de soutien du RC Avusy</b> Salle communale d'Avusy	
Octobre	2	<b>Soirée jeux</b> Salle communale de Sézegnin	Décembre	12	<b>Escalade</b> Village de Sézegnin et salle communale d'Avusy
	3	<b>Bal de la Jeunesse</b> Salle communale d'Avusy			
	10–11	<b>Exposition mycologique</b> Salle communale d'Avusy			
	31	<b>Marché artisanal</b> Salle communale de Sézegnin			

Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur Internet:

> [www.avusy.ch/manifestations](http://www.avusy.ch/manifestations)